



Société d'Horticulture de l'Orne
10 rue Etoupée
61000 – ALENCON

Email : stehorticultureorne@wanadoo.fr
Site : [Http://www.shoalencon.com](http://www.shoalencon.com)
Facebook : [Société d'Horticulture de l'Orne](#)

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE -QUADRI 1-2024

BONNE ANNEE 2024 !

Chers Amis,

En ce début d'année, je souhaite vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé. Que 2024 vous permette d'accomplir vos souhaits les plus chers.

Avant de clore définitivement l'année 2023, je tiens à vous remercier et dire ma gratitude à tous ceux et celles qui, à mes côtés, ont partagé d'importantes responsabilités, les membres du bureau, du conseil d'administration, les responsables de sections et à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour nos 2 jardins et lors des manifestations. Ils ont largement contribué à la richesse des activités proposées dans l'intérêt de notre association.

Je suis pleinement consciente des efforts individuels que chacun d'entre vous a fournis, et je tiens à vous assurer que ces efforts sont non seulement reconnus, mais aussi profondément appréciés. Le succès de la SHO est indéniablement le vôtre.

Je tiens vraiment à remercier chacun d'entre vous et j'invite tous ceux qui souhaiteraient s'investir davantage à s'inscrire auprès de notre secrétaire « martine.huet@yahoo.fr »... soit sur notre liste « bénévoles jardins » ou « bénévoles manifestations » ou les deux. Vous recevrez ainsi les mails correspondants.

J'ai aussi une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés et qui laissent un grand vide à ceux qui les aimaient.

Dans les semaines à venir nous vous ferons parvenir par mail les nouveaux statuts que nous avons réactualisés. Vous serez invités à les approuver lors de notre Assemblée Générale.

Comme je l'avais annoncé au Conseil d'administration en septembre dernier, je quitte la présidence après l'Assemblée Générale. A cette occasion nous dresserons le bilan 2023, mais je mesure déjà que la Présidente, éphémère animatrice, n'est rien sans le soutien et la solidarité de tous les membres. S'il m'était demandé de définir cet élan de soutien et de complicité, j'oserais répondre que c'est un engagement commun de passionnés.

Cependant il reste indispensable que ce poste soit pourvu. Je vous invite donc à candidater avant le samedi 16 mars 2024 pour rentrer au Conseil d'Administration en 2024. Bien évidemment je suis disponible si vous souhaitez avoir des renseignements et en discuter. Aussi je resterai au Conseil d'Administration pour pouvoir épauler le ou la prochain(e) président(e) si ma présence est utile. Si au Conseil d'Administration du mercredi 27 mars ce poste reste vacant, ce sera avec une grande tristesse qu'une Assemblée Générale extraordinaire sera provoquée pour décider de la mise en sommeil ou la dissolution de notre association. J'espère qu'elle ne sera pas nécessaire.

Il serait prétentieux de dire que beaucoup a été fait, je pense au contraire que beaucoup reste à faire pour que la SHO puisse se développer comme il se doit. Il faudra donc continuer à bâtir notre avenir avec la même énergie et le même enthousiasme qui nous caractérisent. Je suis convaincue que l'association continuera à prospérer et à faire une différence au sein de la communauté.

Je vous invite pour nous retrouver, échanger et partager un moment convivial à notre **Assemblée Générale samedi 23 mars 2024**. Notez-le dès à présent dans vos agendas ! Comme tous les ans, vous trouverez en pièce jointe l'appel à cotisation pour l'année civile. Comme vous le savez le règlement doit se faire avant le 31 janvier 2024. Pour faciliter le travail de nos trésoriers et secrétaires je vous remercie de respecter cette date.

Pensez aussi à consulter régulièrement notre site et « Facebook » : Société d'Horticulture de l'Orne. N'hésitez pas à partager nos Post

Amicalement

Catherine FRAVALLO

LES REUNIONS (les mercredis à 17h30)

<u>BUREAU</u>	<u>CONSEIL D'ADMINISTRATION</u>
21 février, 24 avril, 19 juin	17 janvier, 27 mars, 22 mai

LES PERMANENCES auront lieu les samedis (de 10h à 12h) :

<u>JANVIER</u>	6 – 20	<u>AVRIL</u>	13 – 27
<u>FEVRIER</u>	3 – 17	<u>MAI</u>	11 – 25
<u>MARS</u>	2 – 16 – 30	<u>JUIN</u>	8 – 22

La bibliothèque est ouverte lors de ces permanences.

Activités à venir :

VERGER PEDAGOGIQUE :

Prochaine séance d'entretien du verger pédagogique le **mardi 12 mars** toute la journée à partir de 9h30.

Samedi 3 février : Séance théorique d'arboriculture fruitière de 10h à 12h au local de la SHO.

Si vous êtes débutant en taille d'arboriculture fruitière cette séance est **absolument** à faire. En effet, **elle vous permettra de vous familiariser** avec les dards, les coursonnes, les bourgeons à fruits, les branches charpentières, la nourriture des arbres et les produits naturels à utiliser. Essayez de vous libérer pour participer.

ARBORICULTURE FRUITIERE :

Taille et entretien des arbres du verger de 14h30 à 16h30 les mercredis :

- 14 – 21 - 28 Février
- 6 - 13 – 20 - 27 Mars

Ces séances sont proposées pour vous familiariser et permettre l'apprentissage de la taille, principalement pommiers et poiriers. Elles sont ouvertes à tous les adhérents, le but étant de participer le plus de fois possibles sur la saison pour ancrer les bonnes pratiques. La répétition aide à l'apprentissage.

De plus, en début d'année, quelques séances seront proposées chez les adhérents inscrits dans la charte. N'hésitez pas à la consulter en ligne sur notre site. Elle prévoit que les professionnels, membres de la SHO, fassent chez les adhérents, préalablement inscrits, une démonstration de 2h de taille de leurs arbres fruitiers. Après un suivi de 2 ou 3 années **maximum** dans son propre jardin, l'assiduité aux cours dispensés au Verger Pédagogique et la répétition chez les autres participants doit ainsi permettre non seulement une certaine autonomie mais aussi, pour les plus passionnés, l'envie de transmettre à leur tour.

Vous êtes invités à vous inscrire (par mail) sur sthorticultureorne@wanadoo.fr, avant le 20 janvier pour établir un nouveau planning de 3 ans, après une année d'adhésion pendant laquelle vous avez participé à la séance théorique et à quelques séances de taille. Les dates seront communiquées par mail, au tableau d'affichage à l'extérieur du local et sur le site de la SHO.

JARDIN EXPERIMENTAL :

Prochaine séance d'entretien au Jardin expérimental le **vendredi 5 avril** toute la journée à partir de 9h30.

Des journées complémentaires pourront être organisées pour nos 2 jardins. Vous serez informés comme d'habitude sur notre site, sur le panneau d'affichage et par mail pour les bénévoles déjà inscrits.

Rappel : si vous souhaitez en faire partie il vous suffit d'envoyer un message à : martine.huet@yahoo.fr

DAHLIAS :

Mise en culture : mercredi 24 janvier,
Pincement et bouturage : mercredi 17 avril,
Rempotage : mercredi 15 mai, } rendez-vous à 14h30 à la serre du Verger Pédagogique.

SECTION PHOTOS :

Le thème du concours 2024 « **Les fleurs en milieu urbain dans l'Orne** ».

Cette section est ouverte à toutes et tous quels que soient votre niveau et les appareils photos dont vous disposez.

SECTION OLD BASING :

Le nombre de familles anglaises n'est plus suffisant pour accueillir tous les participants français. Une réunion se tiendra en janvier 2024.

BOURSE ECHANGE :

Samedi 25 mai : A vos godets !!!! Bourse échange de printemps

Vous avez TOUS, dans votre jardin, des plantes et des graines (horticoles, potagères, insolites, rares), en surplus. Ne les jetez pas ! Elles peuvent faire plaisir à d'autres amateurs. Rempotez-les, munissez-les d'une étiquette et venez les proposer à notre local, de 10h à 12h. Et peut-être trouverez-vous, gratuitement, des plantes que vous recherchez !

Si vous n'avez rien à échanger, la SHO vous demandera 1€ pour chaque acquisition.

Informations complémentaires :

SAMEDI 23 MARS 2024 : Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la SHO
à 17h à la Maison de la Vie Associative : 25, rue Demées à ALENCON

Ordre du jour :

Rapport moral
Rapport d'activités
Rapport des vérificateurs aux comptes
Vote des nouveaux statuts

Election du tiers sortant :

- Bernard COULON
- Monique ELICIO
- Francis LOISON
- Monique TROUILLET
- Yvette VERHALLE

Les projets 2024
Montant de la cotisation 2025
Questions diverses
Verre de l'amitié

Si vous souhaitez être candidat au Conseil d'administration, il suffit d'envoyer un courrier mentionnant vos coordonnées et vos motivations (précisez si vous avez une compétence en lien avec notre association). Il faut être à jour de sa cotisation 2024. Il y a 3 postes à pourvoir (selon les nouveaux statuts). La SHO peut coopter 3 membres

Vous êtes cordialement invités et nous comptons sur votre présence. Cependant si vous êtes dans **l'impossibilité d'y assister**, veuillez-vous faire connaître, nous vous expliquerons la démarche à suivre pour pouvoir voter. Rappel : les votes ne seront pris en compte que pour les adhérents à jour de leur cotisation.

Le Conseil d'Administration a un rôle essentiel dans la vie de notre association. Chaque membre l'enrichit par ses idées et ses compétences, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

La rubrique de Patrick

La taille des rosiers grimpants

En principe le rosier grimpant sert à fleurir un pylône, une pyramide, une clôture ou une façade de maison. Il faut absolument avoir un support pour attacher les branches charpentières qui peuvent faire 6m de long.

Il faut en garder 5 à 7, les palisser à 45° maximum, en torsion ou en lignes inclinées et couper les autres à 20/40cm. Tous les rameaux restants devront être taillés à 3 yeux (je rappelle que les yeux sont des points rouges). Après cette taille on apportera de l'engrais organique ou du compost ou du fumier décomposé. Une pulvérisation de bouillie bordelaise est recommandée en prévention des différentes maladies. Si le terrain est propre, vous pouvez pailler le pied de vos rosiers.

La taille des rosiers parapluie et rosier tige

Ce rosier grimpant est greffé sur une tige, les 5 à 7 branches charpentières sont palissées sur le support en forme de parapluie et seront taillées à 3 yeux.

Le rosier tige est un rosier nain greffé sur une tige, on gardera là aussi 5 à 7 branches charpentières.

La taille des rosiers nains ou buissons

On gardera 5/7 branches charpentières cette fois-ci en forme de gobelet et on les taillera à 3/5 yeux selon la vigueur. On évitera de tailler en période de gel. Le but de la taille est de donner de la vigueur, et d'obtenir une belle floraison.

La taille des rosiers arbustifs

C'est un rosier que l'on laisse monter de 1m à 1m50 de hauteur. Il n'est pas obligé de le tailler tous les ans. Comme la taille de la vigne elle se fait fin février. On gardera une branche charpetière sur un fil, on ajoutera un fil supplémentaire par branche et tout ce qui poussera sur les branches charpentières sera taillé à 3 yeux.

La taille de la glycine

La glycine est une plante grimpante qui fleurit bleu ou blanc. Elle a besoin de 3 tailles par an, une en février, la deuxième en juin/ juillet et la dernière fin août début septembre.

Elle est à faire tous les ans si vous ne voulez pas qu'elle vous envahisse. On gardera une à deux branches charpentières et on taillera les rameaux à 2 yeux.

Les charpentières devront être bien dirigées, elle a une force phénoménale, elle peut dessouder une rambarde métallique.

La taille de la clématite

Il suffit de tailler les tiges les moins vigoureuses et surtout de palisser les plus vigoureuses.

La taille du chèvrefeuille

Installé sur un support, les premières années seront destinées au palissage des rameaux sur le support, ensuite la taille aura lieu tous les 4 à 5 ans. Elle permet d'enlever le bois mort et d'éliminer les rameaux mal placés.

La taille du bignonia

C'est la même taille que la glycine. Il n'est pas obligatoire de la faire tous les ans si on a la place et un sujet fort pour la faire prospérer. Elle peut par exemple habiller un arbre mort.

Comment enlever la mousse et le lichen sur les arbres fruitiers ?

On enlève le plus gros avec une brosse métallique et ensuite on enduit la mousse et le lichen au pinceau avec un mélange d'huile végétale, 1/3 d'huile de pépin de raisin et 2/3 d'huile de colza, 15 jours après la mousse meurt et devient marron.

Les traitements préventifs

Il s'agit de surveiller les pucerons lanigères qui vont sur les branches des arbres et arbustes d'ornement ou des arbres fruitiers. Le plus efficace est d'utiliser un pinceau et d'enduire la partie attaquée avec de l'alcool à brûler et de pulvériser à la bouillie bordelaise après la taille pour les arbres fruitiers et les rosiers. Cela permettra de lutter contre la tavelure, les taches noires et l'oidium.

Le gazon

La graine de gazon ne gèle pas donc on peut en semer en février ou mars, à condition que la météo le permette. La terre doit être meuble, sans excès d'humidité.

Le regarnissage de la pelouse se fait après l'avoir scarifiée, quand il n'y a plus de mousse et que l'on voit la terre. Il suffit de griffer l'endroit à nu, de semer, de mettre du sable et du terreau et de damer au rouleau à gazon.

Entretien des massifs floraux et arbustifs

Après la pluie et le gel, il faut biner, enlever les herbes indésirables puis étaler un engrais organique pour donner un coup de fouet. Pour les massifs d'arbustes, il suffit de bêcher et de pailler vos arbustes avec du compost ou des tontes de l'an dernier ou un paillis de feuilles décomposées.

La culture des fraisières

Ils se multiplient en août grâce aux stolons. L'hiver met les fraisières en dormance. Si vous voulez avoir des fraises de bonne heure, il suffit de mettre des petits tunnels pour les protéger des gelées printanières jusqu'en mai. Pour activer les jeunes stolons il suffit de les mettre en godets, de les protéger du froid et de les planter début mai.

Le bassin

Si vous avez envie de faire un bassin pour accueillir des poissons et/ou des plantes aquatiques comme les nénuphars, les lotus, les joncs, les laitues d'eau, les phragmites, la pontederie, la vanille d'eau, le trèfle d'eau, la pesse, la sagittaire. C'est le moment de faire le terrassement. Il faut mettre une bâche épaisse pour qu'elle ne perce pas, puis l'eau, les poissons ou/et les plantes aquatiques en pots. Elles peuvent être surélevées avec des pierres plates ou des briques. La profondeur peut varier en fonction de vos attentes mais pensez aux enfants.

Les plantes vertes

Les plantes d'intérieur, ficus, cissus, scindapsus, asparagus etc...attendent le printemps pour démarrer.

Si elles sont dans de petits pots, vous pouvez les repoter dans des plus grands. Si elles sont dans des grands pots mais à l'étroit il suffit de réduire la motte d'un tiers ainsi que sa ramure.

Pour le mélange terreux, il faut un tiers de terreau horticole, un tiers de terre de jardin, un tiers de sable de façon à obtenir un mélange drainant. Vous ajouterez à ce mélange une poignée d'engrais organique. Au bout d'un mois, arrosage avec de l'engrais tous les mois.

La lumière est indispensable. La poussière est néfaste, elle se dépose sur les feuilles et les empêche de respirer. Les pucerons sont leurs principaux ennemis on peut lutter avec du savon noir.

Écoutez-moi le lundi de 11h40 à 11h50 sur RCF Orne selon votre situation sur 91.7, 93.4, 93.8 ou 102.2

La réalisation du bulletin a été effectuée par : Patrick Boivin, Catherine Fravallo, Martine Huet.

La relecture : Isabelle Ducrey, Monique Elicio, Catherine Fravallo, Martine Huet.

La mise sous pli et envoi par mail : Martine Huet

LES PARTENAIRES DE LA S.H.O

La ville d'Alençon et la CUA, Le Conseil départemental, Le Crédit Agricole, Le Comité de jumelage Alençon/Basingstoke, Groupe Generali, Le garage de Bretagne Distinxion/Mazda Alençon, Radio Alpes Mancelles, Ouest France, Orne Hebdo, Le Petit Jardinier, Magasin Côté Nature, les Ets Habert, Violette et Pimprenelle, Au Naturel, Brindille et Capucine, Lancrel fleurs, Le Club photos Alençon.

